



# COMITE DIRECTEUR LIGUE DE GOLF GRAND EST

Golf de Faulquemont - Vendredi 07 juillet 2023 à 10 H 15.

## **COMPTE RENDU**

<u>Etaient présents</u>: Pierre Bogenez, Didier Brennemann, Philippe De Romemont, Jean-Yves Douvier, Anne Gibello, Raoul Gottlich, Stanislas Ladowski, Michèle Laurent, Béatrice Morel, Gabriel Peso, Philippe Pinceloup, Christian Richeton, Jean-Michel Roger

Présidents de CD : Jean-Denis Becq, Guillaume Bravo (représente Michaël Notat), Gilles Conter, Guy Français, Hervé Hess, Michel Salomon, Pascal Talabas.

ETR: Raphaël Quintana, Olivier Sabourin

Permanents: Dorothée Didier, Hélène Jager,

<u>Excusés</u>: François Brubach, Christian Girardeau, Elbachir Guemouri, Franck Larcelet, Alain Leylde, Sophie Martin, Aude Rochoux, Nicolas Songy, Nicolas Subrin

#### Accueil et Introduction Président

Le Président ouvre la séance à 10h15 et remercie les personnes présentes. Il renouvelle tout son soutien à François Brubach dont l'état de santé ne lui permet pas de participer à notre comité.

## 1. La réforme des statuts FFG - rétro planning réforme Ligue

Toutes les fédérations sportives doivent s'aligner sur la réforme dont les principaux points sont les suivants :

- -Pour les comités directeurs : parité Hommes/Femmes, représentation des sportifs de haut niveau, des arbitres et des entraineurs.
- -Pour la présidence : limitation du nombre de mandats des présidents et élection directe par les clubs.
- -Pour le vote : Participation des gestionnaires de golf non associatif disposant d'une AS aux AG de la FFGolf avec droit de vote.

## Au niveau FFG:

- -Les objectifs : unité de la filière, amélioration de l'information et de la consultation de tous les acteurs, renforcement du dialogue AS et exploitants dans les golfs mixtes en y associant tous les professionnels des golfs, augmenter le nombre de licenciés et renforcer leur poids dans les AS.
- -Le nouveau barème des voix et à partager dans les golfs mixtes entre le Président et le gestionnaire : membre AS lien 1 : quatre voix ; abonné golf lien 2 : deux voix ; indépendant club (dont licenciés rattachés clubs) : 1 voix. Une AS sans licencié : 1 voix.
- -Le calendrier 2023 : 22/06 : Informations et publication des textes ; 23/06 envoi du matériel de vote ; 24/07 12h00 : date limite de réception du vote par correspondance ; 31/07 : publication des résultats et diffusion du procès-verbal.
- -Modalité de vote : par messagerie électronique <u>voteag@ffgolf.org</u> ou par courrier RAR ou simple. Consultations de la réception des votes et de leur recevabilité : <u>https://xnet.ffgolf.org</u>













## 2. Comité Départementaux et territoriaux

- -Plan d'Action Annuel : un point d'activité sera fait mi-octobre (compte rendu de saison, bilan financier.....) pour permettre le déclenchement du solde de la subvention Ligue.
- -Projet de tables rondes : deux ou trois fois par an, en visio et en présentiel. La volonté étant de revaloriser les CD/CT et de les rendre les maillons forts entre le terrain, les clubs et la Ligue pour les activités leur incombant : les U8, U10 et U12, le développement et les relations avec les familles, le golf en milieu scolaire.
- -Le règlement des tours départementaux : des propositions de modifications pour 2024 leur seront adressées pour validation (cat.U10 sur 18 trous index inf.40, suppression des U16, joueurs extérieurs possibles ...).

## 3. Budget / Subvention

-Baisse de deux subventions sur trois entre 2022 et 2023 : Au niveau fédéral une subvention prévue de 233 342€ en diminution de 27 648€ et pour l'Agence Nationale du Sport prévision de 13 500€ en recul de 4 500€. La subvention de la Région reste stable à hauteur de 29 250€. -Il est à prévoir que l'exercice 2023 se termine avec un résultat déficitaire et qu'une reprise sur provisions de 13 000€ soit réalisée.

#### 4. Arbitres et O.B.E.C

- -Une réunion des arbitres et des Organisateurs Bénévoles des Epreuves de Clubs sera organisée à l'automne.
- -Le nombre des O.B.E.C. au niveau de la Ligue est trop faible. Des formations dont le calendrier sera prochainement défini vont être organisées.
- -Une réflexion va être menée pour définir, en fonction de l'importance des différentes épreuves, une jauge arbitrale.

## 5. Commission d'alerte

- -Pour faire face aux différents problèmes rencontrés (parents, jeunes et autres sujets...) lors des compétitions, un projet de commission d'alerte au sein de la Ligue est proposé. Sa composition et ses modalités de fonctionnement sont à définir. Son champ de compétences sera limité à la constitution d'un dossier qui sera présenté à la commission de discipline de la FFG.
  - ✓ Présenté au vote ce projet est accepté à l'unanimité.

#### 6. Nouveaux critères d'attribution :

## A) Grands Prix, GP Seniors et Classic Mid-Am:

-Le club doit avoir une école de golf labellisée et s'engager, si la Ligue lui en fait la demande, à recevoir une épreuve jeune sur l'année en cours ou l'année suivante. Le club doit compter un ou deux O.B.E.C. formés ou en cours de formation. Le nombre de compétiteurs du dernier GP organisé par le club doit être au minimum de soixante.













#### **B) Grands Prix Jeunes:**

-Le club doit avoir une école de golf labellisée. Le club doit compter un ou deux O.B.E.C. formés ou en cours de formation qui sera ou seront mobilisés lors de l'épreuve. Le club devra prévoir une mise à disposition de suiveurs/marqueurs pour les catégories U12.

✓ Présenté au vote ce projet est accepté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11H30.

Le Président

Philippe PINCELOUP

Le Secrétaire Général

Jean-Yves DOUVIER





